

Comité du 22 septembre 2022

Date de convocation :

16 septembre 2022

Date d'affichage :

23 septembre 2022.

Nombre de conseillers :

En exercice : 36

Présents : 20

Votants : 20

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux septembre à vingt heures, Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique.

Etaient présents : MMES et MM AUBERT, BOMBLED, BRION, BRUNET, CHAUVEAU, DAGRON, DENIEUL, DROUIN, DUMONT, FEUTRIE, GOYER, HELOUIN Damien, HORPIN, JOLIVET, LANDAIS, LEBRETON, LEFEVRE, LEGENDRE, MASSE, QUESNE.

Excusés avec pouvoir :

Excusés : MMES et MM BIDARD, LEGO, MOUETEAUX, PELLIER, POISSON, RALLU.

Formant la majorité des membres en exercice.

M. AUBERT a été élu secrétaire.

Rapport annuel du délégué et RPQS 2021 :

Une présentation des chiffres clefs des contrats de Fresnay et Sillé présentant le RPQS 2021 a été faite auprès des élus.

A l'unanimité, le comité syndical approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2021.

Point d'avancement de l'étude patrimoniale :

Présentation de la phase 5 de l'étude patrimoniale. (diaporama joint).

Afin de finaliser le plan de renouvellement du réseau, il a été proposé 3 scénarios.

Après délibération, le comité syndical porte son choix sur le scénario 2 prévoyant un taux de renouvellement de 1% par an pour un coût moyen de 661 200 € par an.

Gestion du personnel : situation actuelle

Depuis fin juin, il n'y a plus de personnel à l'entretien des espaces verts des captages et des réservoirs d'eaux.

M. Gérard Meunier est actuellement en arrêt maladie, il fera valoir ses droits à la retraite au 1 octobre 2022 et M. Bryan Lefèvre, embauché en contrat aidé dans le but de succéder à Gérard Meunier, n'a pas souhaité pérenniser son emploi.

Réflexion sur l'entretien des espaces naturels

M. le Président informe le Comité syndical qu'il a reçu deux candidatures spontanées pour être agent d'entretien des espaces naturels :

- M. Davoine qui travaille actuellement en intérim. La société d'intérim nous propose un partenariat avec une mise à disposition de M. Davoine après lui avoir fait passer son permis EB.

- M. Meunier qui est le fils de Gérard Meunier

Une réflexion est en cours avec notre délégué pour un partenariat afin que l'agent puisse relever les compteurs d'eau en période hivernale. En effet, à cette période le travail d'entretien des espaces verts est très réduit.

A l'inverse, une seule personne est-elle en mesure d'assurer l'entretien pendant la période printemps/été ?

Les différentes pistes de réflexion seront présentées au Comité syndical avant le printemps 2023 afin qu'il puisse décider de la suite à donner.

Demande de révision des prix par la SAUR pour la délégation de service

Après délibération, le Comité syndical refuse la révision des prix en cours d'année et souhaite conserver la révision contractuelle annuelle.

Clôtures et sécurisation des sites

Plusieurs réservoirs ne sont pas clôturés conformément aux obligations de sécurisation des installations vis-à-vis des actes de malveillance.

Une demande de devis sera faite pour planifier ces travaux sur une ou plusieurs années.

Compte-rendu de la réunion avec la SAFER

Nous avons reçu une notification de vente de terres exploitées dans le périmètre du captage de Corbinière. L'exploitant acquéreur a accepté de négocier à l'amiable avec la SAFER et ainsi nous attribuer une parcelle limitrophe du captage d'une surface de 49 ares pour montant total de 5410 €.

L'exploitant continuera à exploiter la parcelle dans les conditions requises de l'arrêté préfectoral sans indemnités compensatrices.

De plus, La SAFER va procéder à la rétrocession des terres mises en réserve sur Corbinière et Mimbré sur la commune de Saint-Ouen-de-Mimbré.

Elle nous propose d'acquérir les terres dans les périmètres des deux captages pour une surface totale d'environ de 14 ha pour la somme totale de 105943.96 TTC acte en main.

Pour rappel, une avance financière d'un montant de 29 978.57 € TTC a été versée le 21/02/2017. Il restera dû à la charge du SIAEP la somme de 75 965.39 € TTC.

Après délibération, le Comité syndical, à l'unanimité, donne son accord pour ces acquisitions et autorise le Président à engager les démarches nécessaires à la signature des actes.

Délibération modificative

Afin de financer l'acquisition des terres sur les périmètres de protection, il est nécessaire de modifier le budget. Il est proposé la modification suivante :

D. 2315R	- 100 000 €
D. 2111	+100 000 €

Après délibération, à l'unanimité, le Comité syndical accepte cette délibération modificative.

Proposition de transfert de propriétés

Des terres situées sur les périmètres de Mimbré et Corbinière sont propriétés de la commune de Fresnay sur Sarthe et de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles.

Il est proposé de contacter ces collectivités afin d'étudier la possibilité d'un transfert de propriété vers le SIAEP. Cela permettra notamment de clôturer le captage de Mimbré.

Après délibération, à l'unanimité, le Comité syndical accepte cette proposition.

Mise à disposition de parcelles :

Le SIAEP a été sollicité pour la mise à disposition de parcelles.

Sur Tertre Suhard commune de Saint-Pierre-sur-Orthe, M. le Président propose de mettre en place un bail environnemental, à titre gracieux et dans le respect des clauses de l'arrêté préfectoral des périmètres de protection, avec M. Pascal Fouquet qui souhaite faire pâturer des moutons. Les clôtures seront faites par le demandeur.

Sur Boissé, commune de Pezé-le-Robert, le SIAEP a été sollicité pour faire pâtruer des chevaux en hiver. Cette demande va à l'encontre des préconisations de l'arrêté préfectoral.

Après délibération, le Comité syndical accepte la proposition de bail environnemental sur les terres de Tertre Suhard mais n'autorise pas le pâturage des chevaux sur Boissé.

Demande d'aménagement autour des réservoirs du Rabelais

La commune de Pezé le Robert souhaite aménager et nettoyer la parcelle des réservoirs du Rabelais pour y installer une table d'orientation, des bancs et une table de pique-nique.

Vu les obligations de sécurisation des installations vis-à-vis des actes de malveillance dans le cadre de Vigipirate,

Considérant qu'il n'est pas autorisé de permettre l'accès autour des installations qui doivent être clôturées,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical propose à la mairie de se rapprocher de l'ARS pour avoir un avis.

Travaux : encours et à engager

Réseaux fuyards sur Sillé Plage : l'entreprise Chapron va débuter les travaux.

Sécurisation des réservoirs : dans le cadre d'échanges avec la SAUR, l'entreprise DECA a sécurisé l'accès aux réservoirs par la mise en place de plateformes et garde-corps.

Rond-point RD 310 : Le Département réalise un rond-point sur la RD310 à Sillé le Guillaume. Nous avons été avertis officiellement en juillet en nous annonçant le début du chantier pour le lundi 19 septembre 2022. Dans l'urgence, nous avons dû faire l'inventaire des travaux à réaliser et trouver une entreprise.

CISE TP et Saur Travaux ont répondu à notre demande de devis. C'est l'entreprise Cise Tp qui a été retenue et qui s'est engagée à débuter les travaux dès le 19 septembre.

Travaux voirie réalisés par le Département sur la commune de Sougé le Ganelon :

Nous avons été prévenus par les agents de la SAUR de travaux de réfection de voirie du Gué Ory à Sougé le Ganelon.

Sur ce réseau nous avons des canalisations avec des bouches à clés, dans la précipitation nous avons appelé le référent départemental du secteur pour lui rappeler nos accords de principe d'avertir les gestionnaires de réseau en amont.

Usine de traitement des métolachlores : les captages de Mimbré et Corbinière dépassent les limites sanitaires en métolachlores ESA. Une étude de faisabilité a été demandée à Safège pour connaître les possibilités de mise en œuvre et les coûts d'une usine de traitement au charbon actif. Le coût estimatif est de 1 millions d'euros d'investissement.

Le Président, M. LEFEVRE constatant que l'ensemble des sujets a été traité et que plus aucune question n'est posée, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H.

Le Président, Daniel LEFEVRE